

# LP MARTIN NADAUD - ST PIERRE DES CORPS

## LYCEENS CITOYENS

**INTITULE DU PROJET :** « S'unir pour le développement durable : informer pour agir en collaboration avec les lycées Becquerel et d'Arsonval »

**THEMATIQUE :** ● éducation au développement durable.

**PUBLIC CONCERNE :**

- directement : 54 élèves (2GT, 2 BEP 1) + les élèves directement impliqués dans le même projet dans leurs établissements : le LP Henri Becquerel et le LP d'Arsonval.
- indirectement : 39 élèves (15 élèves de BEP Travaux Publics + 24 élèves de T BEP 4) + tous les élèves par la diffusion du questionnaire.
- autre public concerné : toute la communauté scolaire par la diffusion du questionnaire, 2 enseignants de génie énergétique, 1 enseignant de construction et réalisation, 1 enseignant d'histoire et géographie, 2 enseignants de Lettres, 2 enseignants d'Arts appliqués, une CPE, un enseignant de génie thermique pour la réalisation des clips et la documentaliste .

**OBJECTIFS EN LIEN AVEC LE PROJET D'ETABLISSEMENT :**

- permettre la réussite scolaire et personnelle des élèves,
- promouvoir le CDI auprès des élèves et des professeurs,
- mettre en place des projets interdisciplinaires favorisant les apprentissages et donnant du sens aux contenus des formations.

**CONTENU :**

ORIGINES DU PROJET : (historique)

Le partenariat entre les Lycées Professionnels Arsonval, Nadaud et Becquerel engagé en 2006-2007 autour d'ateliers d'écriture a démontré la pertinence du travail en réseau.

Après la réalisation d'un recueil « Aimer, c'est tout ça », une thématique commune transdisciplinaire centrée sur le développement durable a été réfléchi et proposée par les documentalistes des trois établissements.

Un premier travail de diagnostic associant des équipes enseignantes, les chefs de travaux ainsi que les gestionnaires a été effectué et les trois établissements ont décidé de s'engager sur un projet commun débordant le cadre d'une année scolaire.

PREPARATION : L'équipe pilote se réunit (documentalistes, chefs d'établissement, chefs des travaux et gestionnaires des 3 lycées) pour identifier les travaux communs aux élèves des 3 lycées (2 concours, un questionnaire, un blog, une charte citoyenne, visionnage d'un film à toutes les classes).

Les élèves déterminent les thèmes qu'ils aborderont dans le blog par un « remue-méninges » et élaborent un questionnaire à destination de la communauté scolaire pour réaliser un état des lieux de l'EPL dans ses pratiques de tri de déchets et d'économies d'énergie et d'eau.

LES ACTIONS MENEES :

- 1) Les élèves créent un blog pour mesurer les enjeux du développement durable dans leurs sections, leur établissement et leur Région. Leur travail comporte les volets suivants :
  - recherche documentaire pour répondre aux problématiques posées par leur remue-méninges et sur le concept de DD : nouvelles normes (RT 2005, norme HQE), concept de « maison passive », nouveaux métiers liés à la protection de l'environnement
  - écriture d'articles, avec l'aide d'un journaliste, destinés à formuler des réponses à la problématique posée, tout en respectant l'éthique de ce genre de publication (validation des sources de l'information, droit à l'image et propriété intellectuelle)
  - publication des articles et du résultat de leurs enquêtes sur le blog.
- 2) les porteurs de projets s'informent, sensibilisent les autres élèves et proposent des actions :

- diffusion du questionnaire commun aux trois établissements, élaboré à partir de leur réflexion ; dépouillement et mise en évidence des points positifs et négatifs,
- réalisation de clips de sensibilisation
- visites de sites
- participation à la projection du film d'Al Gore, commune aux trois établissements
- réalisation d'une signalétique commune aux 3 établissements
- élaboration d'une charte citoyenne à partir de l'analyse des résultats du questionnaire.
- proposition d'améliorations possibles à partir de leurs recherches ou de leurs discussions avec le personnel qualifié de l'établissement ou avec des professionnels des secteurs concernés.

- 3) les élèves porteurs du projet utilisent leur savoir faire et leur connaissance dans le cadre d'actions concrètes :

- construction des maquettes de murs avec des matériaux écologiques ;
- visites de sites construits selon les nouvelles normes, d'un centre de tri de déchets industriels
- participation au concours de nouvelles de science-fiction ou fantastique sur le DD, avec les deux autres établissements
- participation à l'organisation d'un concours d'objets détournés à partir des déchets du lycée sur le thème « la vie d'un objet nouveau, étrange, incongru ou utilitaire ».

N.B. : 2 classes (2nde de détermination et 1 ère BEP Métiers du Bois et MétalAluVerre et Matériaux Associés) représentent le noyau dur de ce projet. 2 autres classes y sont associées ponctuellement pour le concours de sculpture, la réalisation des maquettes.

#### **PARTENARIATS EXTERIEURS :**

Nom de l'organisme partenaire	Secteur d'activité	Lieu d'activité	Nature du partenariat
M. Potet	Journaliste	Le Monde2	Intervention rémunérée
Ent. Passeneau	Tri de déchets industriels	Tours Nord	Visite de sites
Info-Energie	Economies d'énergie	Tours	
Professionnels	BTP Véolia		Non définie à ce jour

**CALENDRIER** de mise en œuvre du projet : à partir de novembre 2007 avec un temps fort sur la journée « Portes Ouvertes »

**LES PRODUCTIONS** : blog (articles, nouvelles, comptes rendus de visites ou d'activités) ; réalisation d'une signalétique, d'une charte, de clips et création de sculptures et de maquettes.

#### EVALUATION AU REGARD DES OBJECTIFS DE L'ACTION :

Bilan quantitatif : diminution de la quantité de déchets générés par l'établissement ainsi que de la consommation en eau, en énergie et en papier.

Bilan qualitatif : amélioration du cadre de vie et évolution du comportement des élèves

#### **BUDGET PREVISIONNEL :**

DEPENSES		RECETTES		
Interventions	800 €	Lycée	1 000 €	
Matériaux (maquettes de murs écologiques)	1 000 €			
Déplacements	2 000 €			
Matériels pour concours	200 €	<b>Subvention demandée au Conseil régional</b>	<b>3 000 €</b>	<b>75%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 000 €</b>		<b>4 000 €</b>	

Avis des membres du groupe de travail : avis favorable.

**Montant de la subvention proposée : 3 000 €**